

## **Assemblée générale d'ORES Assets – Avis au public**

L'Assemblée générale d'ORES Assets se tiendra le jeudi **21 mai 2026** à 10 heures 30 au Business Village Ecolys – Avenue d'Ecolys à 5020 Suarlée.

L'Ordre du jour ainsi que l'ensemble de la documentation afférente à chacun des points portés à l'agenda de l'Assemblée générale est disponible sur le site internet de notre intercommunale : [www.ores.be/ores-assets/assemblees-generales](http://www.ores.be/ores-assets/assemblees-generales).

Conformément à l'article L1523-13, § 1<sup>er</sup> al. 4 et 5 du CDLD - repris à l'article 25 D de nos statuts -, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées.

Afin de nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, il est impératif que les citoyens – tout comme les délégués - s'inscrivent, pour le 12 mai 2026 au plus tard, à l'adresse suivante : [infosecretariatores@ores.be](mailto:infosecretariatores@ores.be) ou par téléphone aux numéros 071/54.75.42 ou 071/54 75 65.

Les personnes qui ne se seraient pas inscrites préalablement pourraient se voir refuser l'accès à la salle de réunion pour garantir l'accès et la sécurité des personnes inscrites.

Par ailleurs, tout citoyen a également la possibilité d'adresser toute question sur l'ordre du jour de l'Assemblée par écrit – avant le 12 mai 2026 – à l'adresse suivante : [infosecretariatores@ores.be](mailto:infosecretariatores@ores.be). Une réponse sera publiée sur notre site internet avant la tenue de l'Assemblée générale le 21 mai 2026 ; de plus, les questions posées seront reprises à l'annexe du procès-verbal (qui sera également publiée sur notre site).

ORES Assets se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse mail précisée ci-avant.

Au plaisir de vous rencontrer.